

**Bonlieu (Les Chiettes)
Route de la Maison Blanche**

**Fer FF3D - S4C4 (ALS)
46.602209, 5.843172**

Isolée, à 800 m environ du centre du village de Bonlieu, cette belle et majestueuse croix en fer forgé FF3D s'élève en bordure de la route de la Maison Blanche, menant au belvédère de la Dame Blanche et qui était l'ancien itinéraire reliant Bonlieu (alors "Les Chiettes") à Clairvaux avant la construction de la nouvelle route nationale RN 78 (voir complément en fin de notice).

Elle fait partie du corpus des croix dites ALS (Ain-Lemme-Saine) présentes sur le territoire jurassien s'étirant du nord au sud, de Syam à St-Laurent-en-Grandvaux, croix ayant été érigées dans les années 1825-1830 en lien avec un Jubilé. Quelques détails décoratifs la différencient des autres croix ALS mais sa structure générale et son mode de construction en font un bel exemple, canonique presque, de ces croix en fer forgé typiques de ce territoire jurassien marqué par la présence de rivières... et de forges.

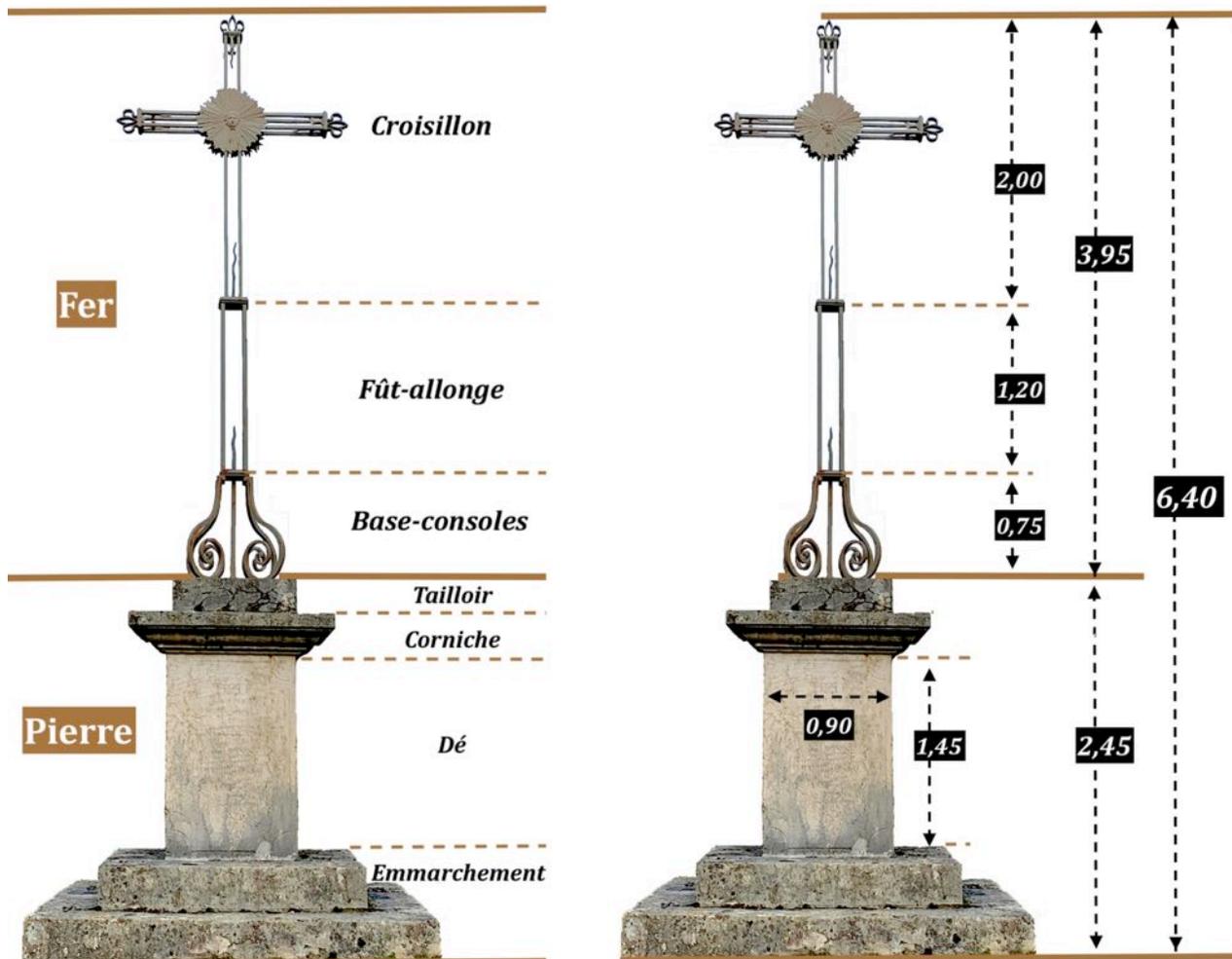
Le monument est imposant et d'une étonnante sobriété (épure géométrique!...). La croix ne présente en effet que peu de décors : flammes dans le fût et le pied de la croix, disques avec rayons de gloire et figure humaine à la croisée, fleurons stylisés aux extrémités des branches.



La structure et les dimensions du monument

Cette croix ALS de Bonlieu se caractérise déjà par sa grande dimension (environ 6,50 m de haute) et surtout par la recherche d'un parfait équilibre entre ses diverses composantes, basé notamment sur le recours au nombre d'or.

Sur un imposant et puissant piédestal en calcaire s'élève une croix métallique comportant plusieurs parties étagées, bien distinctes, avec une base à quatre consoles, un fût intermédiaire formant allonge et un haut croisillon (cf. modèle ALS).



Les dimensions indiquées sur la vue de droite ci-dessus sont pour partie des estimations faites à partir des mesures précises faites au niveau du piédestal et de la base aux consoles de la croix métallique.

Le concepteur de la croix a manifestement systématisé le recours aux proportions relatives au nombre d'or (soit 0,618 ou 1,618), du moins en tentant de s'en rapprocher.

C'est notamment le cas du rapport entre la partie "pierre" et la partie "fer" de la croix (2,45 m versus 3,95 m). Ce nombre d'or est aussi présent dans le rapport entre les deux dimensions du dé du piédestal (0,90 m versus 1,45 m). C'est encore le cas des rapports successifs et relatifs entre les composantes de la partie "fer" de la croix (0,75 m / 1,20 m / 2,00 m).

Cette réplification du nombre d'or dans les différentes dimensions de la croix n'est pas le fait du hasard mais correspond, à l'évidence, à une intention conceptuelle et artistique propre à des maîtres d'œuvre avertis.

Le piédestal



La croix est posée sur un piédestal en calcaire, sobre, peu élancé, plutôt bien équilibré (“proportion dorée”).

Le piédestal s'élève sur un emmarchement à deux degrés, de section carrée. Les deux marches d'environ 25 cm de hauteur chacune permettent de bien surélever la croix, tout en rattrapant la pente du terrain.

Le piédestal, lui-même, ne comporte pas de base, le dé ou corps principal (bloc calcaire monolithique) étant directement posé sur l'emmarchement. Une corniche saillante est la seule composante ornementale du piédestal : elle est surmontée d'un tailloir sur lequel les consoles sont scellées.

Les proportions du dé sont intéressantes, conformes aux proportions du nombre d'or (0,90 m versus 1,45 m soit un ratio de 0,62). Trois des faces du dé comportent des inscriptions gravées (voir plus bas).

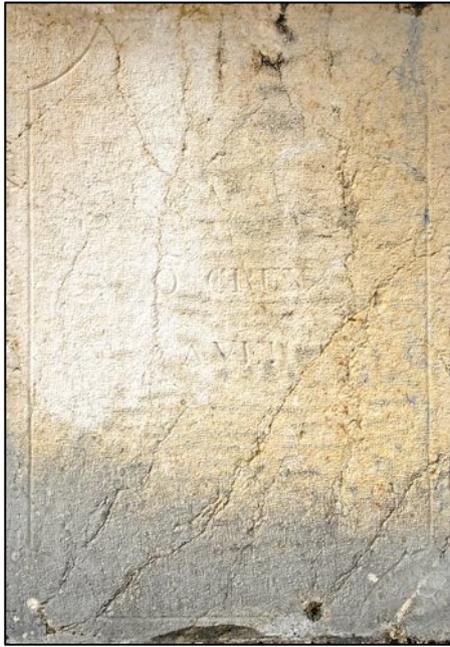
La corniche est d'une belle ordonnance, sobre, rigoureuse. Elle voit se succéder deux réglets, un quart-de-rond, un autre réglet et enfin un large bandeau.



À noter la présence d'un fort tailloir parallélépipédique au-dessus de la corniche. Sa section horizontale est la même que celle du dé ou corps principal du piédestal.

Le style sobre et puissant du piédestal fait penser à une réalisation des années 1820-1830, conforme à ce que l'on peut voir dans le secteur (autres croix ALS, notamment Chaux-des-Crotenay, Entre-deux-Monts, Foncine-le-Bas ou encore Syam).

Les inscriptions du piédestal



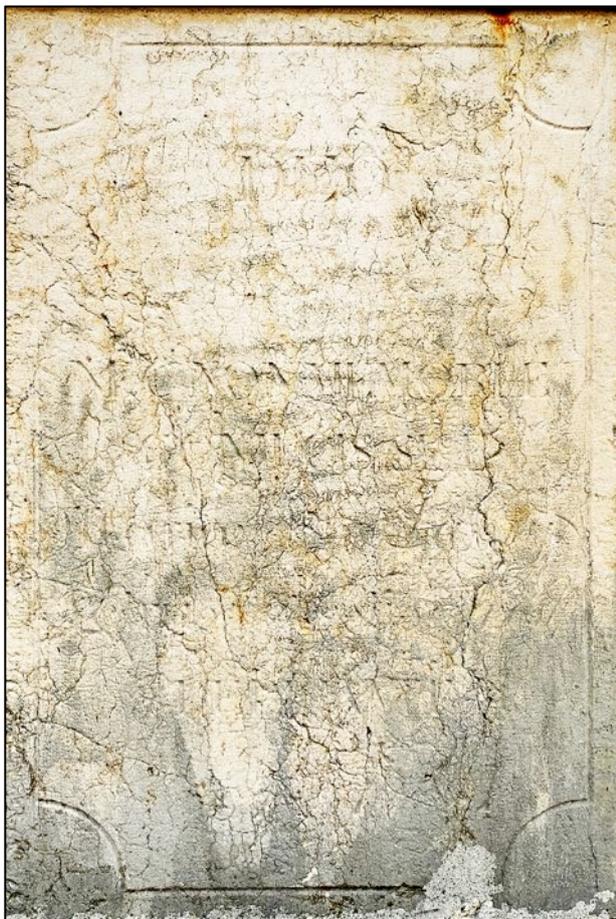
Trois des faces du dé du piédestal sont gravées, avec des inscriptions placées dans des cadres en creux à coins en quart de cercle.

Sur les deux faces latérales, on peut déchiffrer :

O CRUX AVE !

et

**REQUIESCANT
IN PACE**

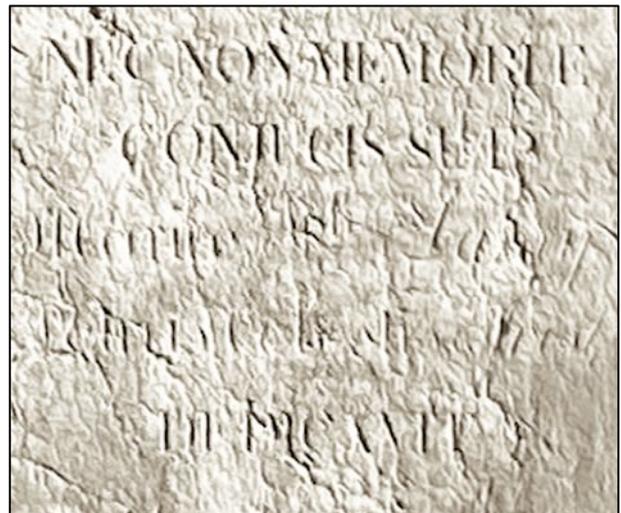


Sur la face frontale du dé du piédestal a été gravée une inscription, malheureusement en grande partie illisible. En partie haute de l'inscription, il est possible de déchiffrer :

DEO

**NEC NON MEMORIE
CONJUCIS S...**

Vient ensuite, peut-être, le nom Maria (?).



En partie basse de l'inscription, on pourrait entrevoir ou imaginer une date en chiffres romains, pouvant comporter XXII ou XXIV à la fin (mais à valider). Cela conduirait à faire l'hypothèse d'une date de type 1822 ou 1824 (mais sans certitude).

La base de la croix métallique, les consoles

Quatre consoles, de section carrée, sont implantées sur les diagonales du tailloir en pierre.



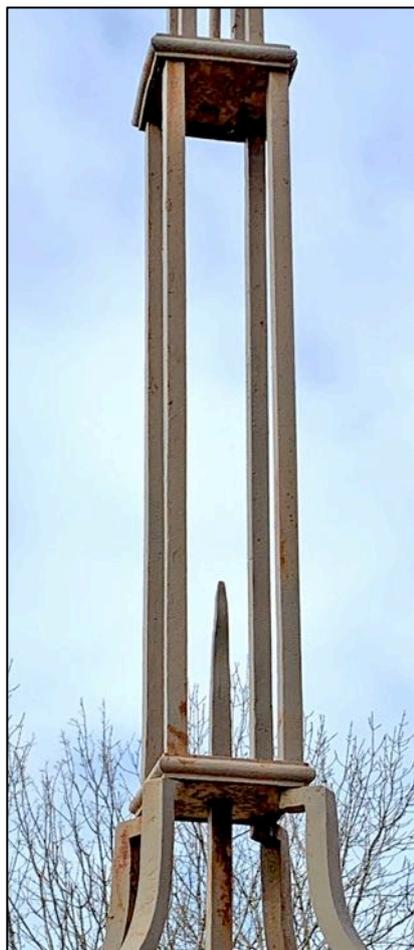
Ces consoles en fer forgé correspondent au style et modèle des croix ALS, avec de beaux et forts rouleaux en partie basse, puis avec les fers se redressant à la verticale en partie haute, avant que qu'ils repartent à l'horizontale pour servir de support à la platine avant le fût-allonge intermédiaire. À noter l'amicissement progressif des fers en allant vers le centre des rouleaux. Les fers des consoles sont scellés sur le tailloir en pierre mais ne viennent pas s'appuyer sur la barre centrale.

Une barre métallique verticale de section carrée monte du tailloir en pierre vers la platine basse du fût-allonge intermédiaire. Les faces de la barre sont orientées parallèlement aux faces du piédestal contrairement aux fers des consoles qui respectent les orientations des diagonales du monument.



La barre centrale se prolonge (en réalité ou virtuellement ?) par un fer en forme de flamme à la base du fût-allonge intermédiaire.

Le fût-allonge intermédiaire



Comme les autres croix ALS, la croix métallique de Bonlieu est "modulaire". Elle comporte notamment un fût intermédiaire élancé (environ 1,20 m de haut) formant allonge tridimensionnelle pour élever le plus haut possible le croisillon sommital.

Ce fût, très dépouillé, est constitué de quatre montants verticaux en fer de section carrée, aux faces disposées parallèlement aux faces du piédestal et du monument.

Deux platines en bas et en haut du fût assurent la solidarisation des fers structurels tout en permettant les liaisons mécaniques entre base et fût d'une part et entre fût et croisillon d'autre part. Ces platines comportent des moulures toriques extérieures, décorations indépendantes ajoutées (cf. photos ci-dessous).



Un unique décor, particulièrement sobre, est placé à la base du fût intermédiaire. Il s'agit d'une sorte de petite lance se terminant en flamme : elle semble prolonger la barre structurelle centrale montant du tailloir en pierre.



On retrouve ici une référence au modèle de décor des croix ALS (flammes, torsades).

Le croisillon sommital



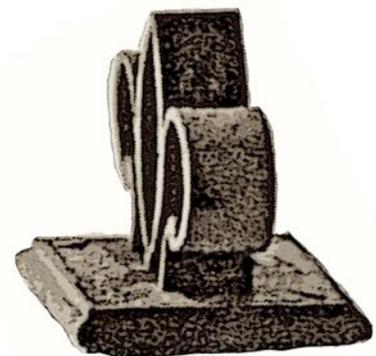
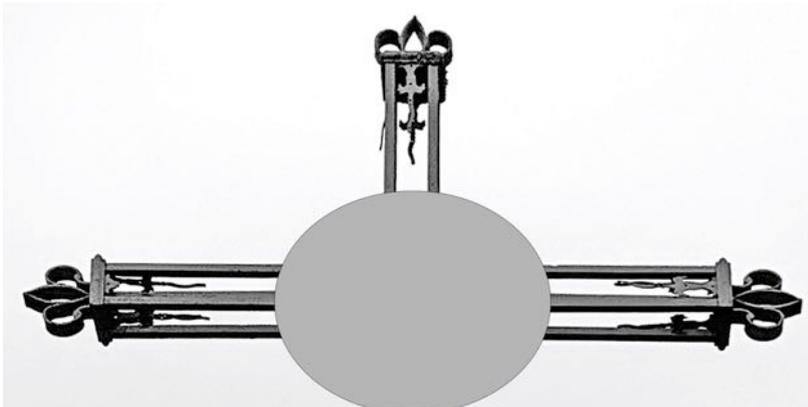
Le croisillon sommital se présente avec un pied élancé et trois branches libres identiques. Il ne s'inscrit donc pas dans un carré, reprenant là-encore une caractéristique des croix ALS (contrairement aux croix FF3D du Haut-Doubs au croisillon plus "carré").

Le pied et les branches libres sont de forme parallélépipédique, avec des largeurs plus petites que celles du fût. Les fers structurels du pied et des branches libres sont, de même, de section plus petite que celle des fers du fût ou des consoles.

En partie basse du pied du croisillon, a été disposée une sorte de lance-flammée montant de la platine faisant liaison avec le fût. Ce décor semble malheureusement avoir subi quelques outrages.



Aux extrémités des branches et à l'extérieur de celles-ci, on relève des fleurons ou fleurs de lis stylisées, réalisés en fer plat d'assez forte largeur. Il s'agit ici d'une différence significative par rapport aux autres croix ALS dont les branches se terminent, elles, par des globes à arceaux.





Dans chacune des trois branches libres et du côté de leur extrémités, on peut identifier des décors constitués de sortes de fleurons en tôle de fer découpée. Ces décors sont placés sur chacune des faces des branches et non au centre de celles-ci.

Enfin, à la croisée des branches, ont été disposés, de chaque côté de la croix, de larges motifs décoratifs circulaires, en tôle étampée (ou fonte?). Sur un fond formé d'abondants rayons de gloire émerge, au centre du décor, une figure (humaine, divine ou peut-être tête d'ange?).



Conclusion

Cette belle croix FF3D de Bonlieu (Les Chiettes) s'inscrit pleinement dans le corpus des croix ALS érigées dans les années 1820-1830. La simplicité de sa structure, la sobriété de son décor et la maîtrise raisonnée du travail du fer forgé, font de cette croix un beau prototype de ces croix ALS.

La conception générale de la croix, avec le souci de recourir à un système de proportions basé sur le nombre d'or, est une autre caractéristique intéressante à mettre en relief.

Reste à déchiffrer l'inscription gravée sur la face avant ou principale du monument.

Remarque

En toute logique, pour tenir compte de l'existence d'un fer structurel central à la base de la croix (entre les consoles), la codification de la croix devrait être FF(1#3)D - S(1+4)C4 (ALS). Mais le fer central ne pouvant pas fonctionner structurellement sans l'apport des consoles (elles, non prises en compte dans les codifications), on n'adoptera donc pas cette formule complexe pour en rester à une codification "FF3D - S4C4".

Complément sur la localisation de la croix de Bonlieu (Les Chiettes)

Le village actuel de Bonlieu s'appelait initialement "Les Chiettes" (avec parfois mention de "Petites Chiettes" sur les cartes anciennes dont la Cassini et la carte d'État-Major de 1834). La commune ayant fusionné avec celle de Bouzailles en 1824, change de nom en 1888, adoptant alors le nom du lieu-dit ancien où se trouvait un couvent (*Conventui Boni Loci*).

La croix étudiée dans la présente notice a été érigée à l'origine (vraisemblablement dans les années 1820-1830, en lien avec le jubilé de 1826) à la limite occidentale du territoire de la commune alors des Chiettes. Elle se situe sur l'ancien grand chemin royal menant de St-Laurent-en-Grandvaux à Clairvaux-les-Lacs en passant par Les Chiettes. Cette ancienne voie royale (rue de la Maison-Blanche actuelle) traversait alors, après Les Chiettes, les villages de Saugeot, du Puits, d'Uxelles et de Cognat.

Faisant partie du grand itinéraire de Nevers à St-Laurent-en-Grandvaux par Lons-le-Saunier, ce chemin n'était pas toutefois très aisé dans certains passages montagneux difficiles entre Cognat et Les Chiettes. Une décision est donc prise, par ordonnance royale de 1842, pour en modifier le tracé. La nouvelle route royale va passer désormais par Trétu en contournant le "Champ de la Croix" aux Chiettes (mention relevée dans les archives départementales et faisant explicitement état de la croix). Les travaux vont être réalisés en deux phases : du col de Crillat à Cognat en 1846, puis de Bonlieu au col de Crillat en 1847.

Il est clair que la grande croix des Chiettes a été érigée avant la réalisation de la nouvelle route royale 78. Elle marquait alors une extrémité du territoire de la commune des Chiettes (comme le montre bien la carte d'État-Major de 1834). Cette croix de chemin se trouvait donc à un emplacement bien particulier à la sortie (ou entrée) du territoire des Chiettes, là où le chemin fait un important coude dans une sorte de vallon (thalweg). Croix de chemin, mais vraisemblablement aussi croix de jubilé.

L'itinéraire ancien sur la carte de Cassini



L'itinéraire ancien sur la carte d'État Major



Les voies actuelles (GéoPortail)

